

Strasbourg, le 1^{er} septembre 2015

Anne STRASSER
Claire DIETRICH
Christophe MARCHAND
Catherine LALLEMENT, FF

Inspecteurs d'académie
Inspecteurs pédagogiques régionaux
d'histoire et de géographie

à

Mesdames, Messieurs
les professeurs d'histoire-géographie
S/C de Madame, Monsieur le chef d'établissement

Rectorat
PÔLE PÉDAGOGIQUE

INSPECTION
PÉDAGOGIQUE
RÉGIONALE

Affaire suivie par :
C. DIETRICH
C. LALLEMENT
C. MARCHAND
A STRASSER
IA-IPR d'histoire-géographie

ia-ipr.hg@ac-strasbourg.fr

Téléphone :
03.88.23.38.71/59/35.25
Fax : 03 88 23 39 63
Mél. : ce.ipr@ac-strasbourg.fr

Référence :
15_16/HG/COURRIER/

Adresse des bureaux :
27 boulevard Poincaré
67000 Strasbourg

Adresse postale :
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Objet : Lettre de rentrée à l'attention de tous les professeurs d'histoire-géographie

Chères et chers collègues,

Tout d'abord, nous espérons que la pause estivale vous fut propice et que la rentrée 2015 vous trouvera dans les meilleures conditions pour aborder cette nouvelle année scolaire. Nous souhaitons la bienvenue aux collègues nouvellement nommés dans l'académie et aux professeurs stagiaires qui débutent dans le métier. Nous ne doutons pas que vous saurez leur réserver le meilleur accueil et qu'ils pourront compter sur votre appui à tous. Nous remercions particulièrement ceux qui, parmi vous, ont accepté la mission de tuteurs. De même, nous exprimons notre gratitude à celles et à ceux d'entre vous qui s'engagent et font vivre l'histoire-géographie par leurs projets riches et variés ou comme coordonnateurs disciplinaires. Nous sommes particulièrement reconnaissants envers les formateurs qui s'investissent dans de nombreuses missions.

En ce début du mois de septembre, cette lettre de rentrée est porteuse des seules informations urgentes. Des annexes, riches en précisions thématiques approfondies, vous parviendront dans les prochains jours sous forme numérique et seront disponibles sur le site académique.

Composent désormais l'inspection d'histoire- géographie :

- Anne Strasser, IA-IPR, qui poursuit sa mission de DAFOR (Déléguee académique à la formation) et de DAFPE (Déléguee académique à la formation des personnels d'encadrement)
- Claire Dietrich, IA-IPR, qui sera secondée pour le dossier du bilingue et de l'Abibac par Loïc Fournier, chargé de mission d'inspection.
- Christophe Marchand, lauréat du concours d'IA-IPR.
- Catherine Lallement, IA-IPR faisant fonction.

Nous soulignons l'action de Jean-François Tavernier, interlocuteur académique pour le numérique éducatif dans notre discipline.

Au chapitre des « urgences » de rentrée, vous penserez à vous inscrire au PAF (date limite 24 septembre). Nous vous faisons par ailleurs parvenir un courrier pour les demandes d'ordres de mission sans frais pour le FIG 2015 avec un talon-réponse à retourner pour le 12 septembre, délai de rigueur.

Cette année s'ouvre une période de renouvellement intense avec l'introduction du nouvel Enseignement Moral et Civique et la préparation de la mise en œuvre de la réforme du collège :

- L'EMC se substitue à l'Education civique au collège et à l'ECJS au lycée. Il entre en application dès cette rentrée 2015 pour tous les niveaux et toutes les filières, y compris les filières technologiques du lycée. Il se pratique en groupes à effectif réduit à raison d'une demi-heure hebdomadaire par élève. Nous vous invitons à consulter les textes qui en fixent les programmes et les modalités d'application (BO spécial du 25 juin 2015 : <http://www.education.gouv.fr/cid90776/l-enseignement-moral-et-civique-au-bo-special-du-25-juin-2015.html>). Des ressources sont d'ores et déjà disponibles sur le site académique et des formations se tiendront au cours de l'année. Les fiches ressources Eduscol seront publiées prochainement.
- La réforme du collège entrera en application à la rentrée 2016 pour l'ensemble des niveaux. C'est pourquoi, afin de la préparer, tous les professeurs de collège suivront, dès cette année scolaire, des formations sur les nouveaux programmes et la nouvelle organisation du collège.
- La réflexion sur l'évaluation, au collège et au lycée, se poursuit et nous attirons votre attention sur le fait qu'un décret sera publié prochainement sur cette question.

Nous rappelons que la circulaire de rentrée ministérielle présente les priorités nationales garantes de la cohérence de notre action à tous. Nos disciplines ont un rôle-clé à jouer dans ces priorités fixées par le Ministère et réaffirmées fortement à l'échelle de notre académie par Monsieur le Recteur. Le dossier de rentrée disponible en ligne en présente la synthèse que nous vous incitons à consulter par le lien suivant : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=89301

Compte- tenu des informations importantes que nous aurons à vous transmettre tout au long de l'année, nous insistons particulièrement sur la nécessité, pour chacun d'entre vous, **de consulter le courrier adressé à votre boîte électronique professionnelle** (@ac-strasbourg.fr). Pour que les courriels puissent vous parvenir, nous vous rappelons que celle-ci doit être régulièrement vidée. Par ailleurs, **il est très important de vous inscrire sur la liste de diffusion académique de notre discipline**. Cette inscription s'effectue rapidement et facilement via le lien suivant : https://listes.ac-strasbourg.fr/vws/admin/hist_geo-peda

Nous vous assurons de notre écoute attentive et de notre soutien pour mener à bien, ensemble, cette année scolaire 2015-2016 qui sera, nous en sommes persuadés, riche de satisfactions professionnelles au service de la réussite de nos élèves.

Recevez nos salutations les plus cordiales.

Les Inspecteurs d'académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux
d'histoire et de géographie

Claire DIETRICH

Catherine LALLEMENT

Christophe MARCHAND

Anne STRASSER

ia-ipr.hg@ac-strasbourg.fr